



**RÉFÉRENCE D'UN ÉLÈVE HANDICAPÉ EN RAISON D'UNE
DÉFICIENCE INTELLECTUELLE MOYENNE À SÉVÈRE
OU PROFONDE (CREEHDI)¹
Ordres primaire et secondaire**

Le dossier est envoyé au CREEHDI uniquement lorsque toutes les pièces obligatoires sont présentes au dossier. La direction de l'école référente conserve l'original du dossier jusqu'au changement de service scolaire de l'élève.

**Transmettre trois (3) copies du dossier multiple au CREEHDI,
une copie au conseiller pédagogique en adaptation scolaire de votre réseau et
CONSERVER L'ORIGINAL du dossier multiple**

1. Renseignements généraux

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Code permanent : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Père : _____
Commission scolaire : _____ Mère : _____
École référente : _____ Classe : _____
Direction de l'école référente : _____ Titulaire : _____
Réseau de l'école référente : _____ École de quartier : _____

2. Pièces au dossier :

- 2.1 Lettre explicitant le motif de la demande (**obligatoire**)
- 2.2 Cette fiche de référence du comité d'étude (**obligatoire**)
- 2.3 Formulaire d'autorisation des parents (**Annexe 2**) (**obligatoire**)
- 2.4 Dossiers scolaire et d'aide particulière (**Copies des originaux**) (**obligatoires**)
 - cheminement scolaire de l'élève (**Annexe 1**)
 - rapport pédagogique (caractéristique générales du fonctionnement de l'élève en classe :
principaux acquis scolaires, attitudes face aux tâches, interactions sociales)
 - travaux de l'élève
 - bulletins antérieurs ou de l'année en cours
 - plan d'intervention adapté (PIA), révisé et évalué

¹ Exception pour le secondaire. Cette fiche de référence peut être utilisée pour les élèves de niveau secondaire présentant une déficience intellectuelle légère avec troubles associés.

2.5 Dossier professionnel

- Rapport d'évaluation intellectuelle datant de moins d'un an tests du Q.I. ou quotient de développement (**obligatoire**)
- Rapport d'évaluation des comportements adaptatifs datant de moins d'un an (**obligatoire**) EQCA, Vineland ou autre
- rapport médical (pour les élèves ayant des handicaps associés)
- évaluation psychosociale (pour préciser le trouble associé d'ordre comportemental)
- autres : orthophonie, service social, psycho-éducation (si jugé nécessaire par l'équipe multidisciplinaire)

Signature de la direction d'école

Date

Pour les élèves âgés entre 4 et 21 ans

Faire parvenir votre demande au :

**Comité de référence et d'étude
pour les élèves handicapés en raison d'une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde**

Mme Lise Cantin
École Ludger-Duvernay (820-140)
770, rue du Couvent
Montréal (Qc)
H4C 2R6

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec la direction de l'école Ludger-Duvernay, 596-5666.

2009-02-17

 Commission scolaire de Montréal	Fiche-synthèse de l'évaluation professionnelle À joindre à la fin d'un rapport présenté à un comité central de référence et d'étude		

Nom de l'élève :			
Code permanent :			
Professionnel(le) :		Profession :	
<u>Impression diagnostique ou conclusion du rapport :</u>			
<u>Outil(s), test(s), échelle(s) utilisé(s) (incluant les observations réalisées en cours ou en fin d'intervention)</u>			
<u>Description des incapacités de l'élève qui limitent ou entravent sa participation aux activités éducatives</u>			
<ul style="list-style-type: none"> 			
<u>Recommandations</u>			
<i>Signature</i>		<i>Date</i>	

2009-02-17